

4. CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

EN CAS D'ALERTE



METTEZ-VOUS À L'ABRI

- Si vous êtes dans un bâtiment clos et dur : restez-y
- Si vous êtes dehors : rentrez dans un bâtiment ou essayez de rejoindre un bâtiment proche
- Si vous êtes dans votre véhicule : n'y restez pas, vous n'y seriez pas suffisamment à l'abri, rentrez dans un bâtiment proche



- Fermez les portes et les fenêtres
- Arrêtez les ventilations, les climatisations sans obturer les entrées d'air et coupez les chauffages à combustion



ÉCOUTEZ LA RADIO SI POSSIBLE

Des précisions vous seront apportées sur la nature du danger et sur l'évolution de la situation

Fréquence : France Inter 99,8 FM - 1852 (Grandes ondes)

France Bleu Lorraine Nord 98.5 FM



SUIVEZ LES INSTRUCTIONS

Respectez les instructions qui vous seront données par les services de secours et de sécurité pendant et après l'alerte



POINT DE
RASSEMBLEMENT

EN CAS D'ORDRE D'ÉVACUATION

- Si vous partez avec votre véhicule : suivez les itinéraires conseillé
- Si vous n'avez pas de véhicule : rejoignez le point de rassemblement de la commune où des cars vous prendront en charge



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE

Ils seront pris en charge par la direction de l'établissement. À l'abri dans les locaux, ils seront moins exposés.



NE TÉLÉPHONEZ PAS

Pendant l'alerte, les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours ; tous les renseignements vous seront fournis par la radio.

SAUF SI :

vous n'avez pas pu vous mettre à l'abri ou si vous êtes dans un bâtiment isolé dans ce cas, signalez-vous auprès des secours ☎15 ou ☎18